



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 64344

## Texte de la question

Le dispositif zéro charges réservé aux entreprises de moins de 10 salariés est un mécanisme simple et efficace pour favoriser l'embauche. Coup de pouce décisif, l'aide zéro charges permet aux entreprises de passer le cap de l'embauche supplémentaire ou de renouveler un CDD. C'est pourquoi M. Georges Ginesta demande à M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi de lui indiquer l'impact de ce dispositif sur les embauches dans le département du Var.

## Texte de la réponse

En 2009, 21 150 demandes ont été enregistrées dans le Var dans le cadre du dispositif zéro charge. À la date du 31 décembre 2009, 17 971 avaient été acceptées, 1 625 se trouvant alors en cours de traitement. 32 % concernaient des contrats à durée indéterminée (CDI), 5 965 avaient fait l'objet d'un paiement. Les secteurs de la construction, du commerce de gros et de détail ainsi que l'hôtellerie restauration représentaient 64 % des dossiers. En 2010, 2 648 demandes ont été acceptées, 2 089 ont été refusées et 2 000 sont en cours d'instruction (bilan établi à la date du 31 mai 2010). Au total, 16 865 demandes concernent des contrats à durée déterminée (CDD).

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Ginesta](#)

**Circonscription :** Var (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64344

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Emploi

**Ministère attributaire :** Emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 2009, page 11063

**Réponse publiée le :** 14 septembre 2010, page 10043